

## **NOTICE EXPLICATIVE : PROCURATION ET REVOCATION D'UN POUVOIR**

Vous souhaitez donner votre voix à un représentant de société de chasse ou à un chasseur individuel pour vous représenter lors de l'Assemblée générale de la FDC 13 qui se déroulera le samedi 23 avril 2022 à Arles. Veuillez suivre les étapes indiquées :

### ❖ **CONNEXION A VOTRE ESPACE ADHERENT**

- 1) Allez sur le site de la Fédération [www.fdc-13.com](http://www.fdc-13.com)
- 2) Cliquez sur « Espace adhérent »



The screenshot shows the website's navigation menu with the following items: La Fédération, Formations, Actualités, Téléchargements, Petites annonces, and Dégâts Grand Gibier. Two yellow buttons are visible: 'VALIDER SON PERMIS' and 'ESPACE ADHÉRENT'. A red arrow points from the text 'Cliquez sur « Espace adhérent »' to the 'ESPACE ADHÉRENT' button. Below the menu is a banner featuring a close-up of a deer's face with the text 'Fédération départementale des chasseurs des Bouches-du-Rhône' and a yellow button labeled 'VALIDER SON PERMIS' with a user icon. On the right side of the banner, there is a vertical stack of four yellow icons: a person, a gear, an envelope, and a checkmark. A red circle highlights the person icon.

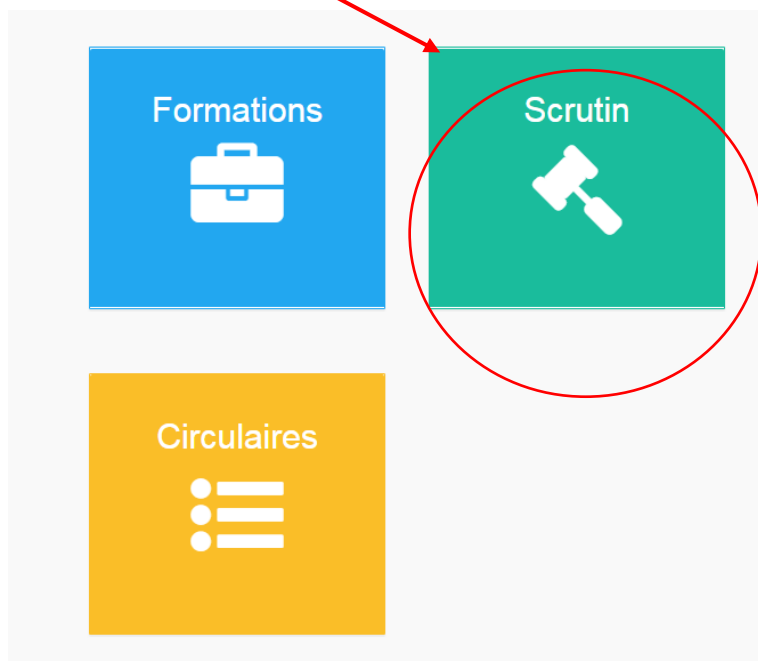
Ou bien tapez le lien suivant dans votre barre de recherche :

<https://fdc13.retrieveur-ea.fr/html/Connexion.aspx>

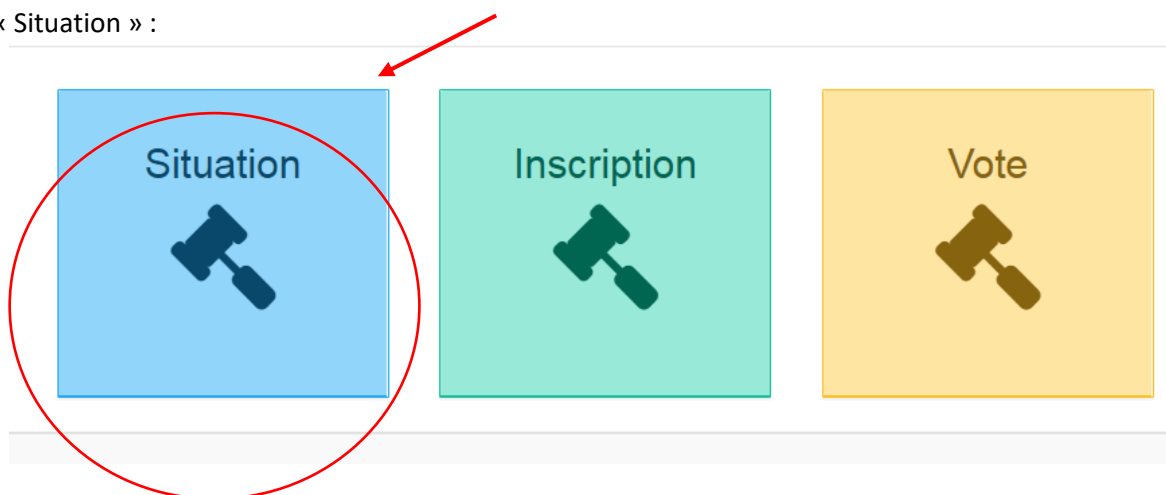


## ❖ SITUATION DE VOTRE VOIX

4) Cliquez sur « Scrutin »



5) Pour connaître la situation de votre pouvoir, c'est-à-dire, pour savoir si votre voix est toujours en votre possession ou si vous l'avez donnée à un adhérent territorial ou un adhérent chasseur, cliquez sur « Situation » :



Cet écran apparaît :

Vous êtes adhérent de la fédération.  
Vous pouvez participer au scrutin.  
Votre nombre de voix : 1

## Désignation du pouvoir

Je donne mon pouvoir au représentant du territoire

Commune

Territoire

Valider

Je donne mon pouvoir à un chasseur

Identifiant

Code postal

Valider

## Pouvoirs reçus

Mandant	Statut	Accepter	Refuser
Aucune donnée à afficher			

Vous disposez d'une voix et souhaitez désigner un bénéficiaire de votre pouvoir. Optez pour le bénéficiaire de votre choix :

- un représentant de société de chasse communale ou privée  
ou
- un chasseur individuel

Puis validez votre choix.

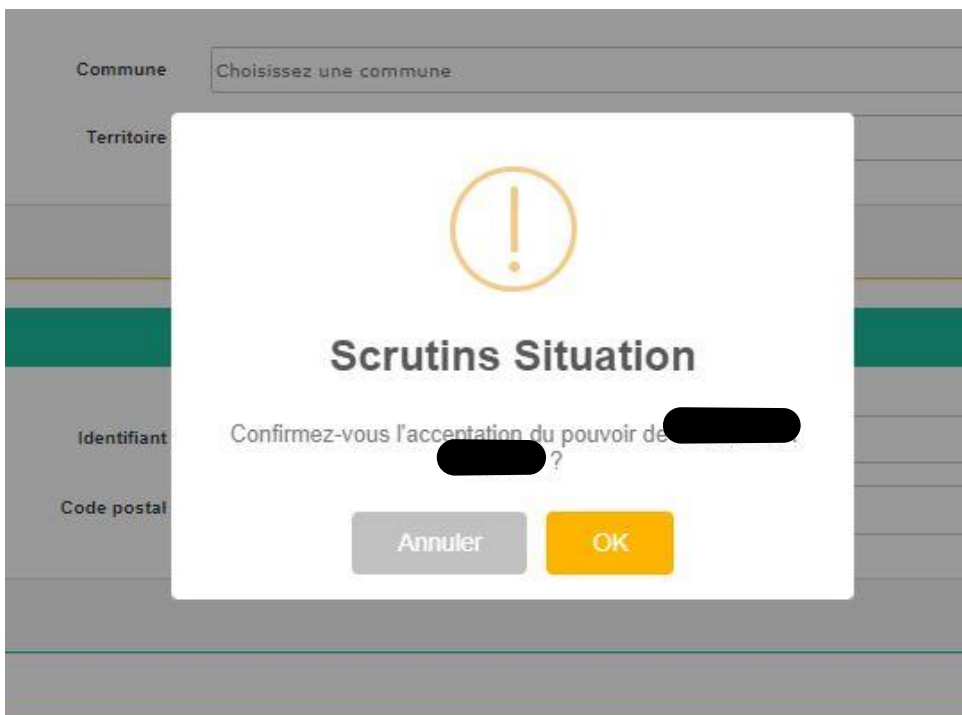
Vous recevrez un mail vous informant avoir désigné un bénéficiaire de votre pouvoir. Votre pouvoir doit désormais être accepté par ce bénéficiaire et vous serez informé par mail lorsque ce sera fait.

Le bénéficiaire de votre pouvoir sera alerté par mail qu'il a été désigné comme mandataire. Il doit désormais **accepter OU refuser** ce pouvoir en se connectant à son espace Adhérents → Bouton Situation → Bouton Scrutin.

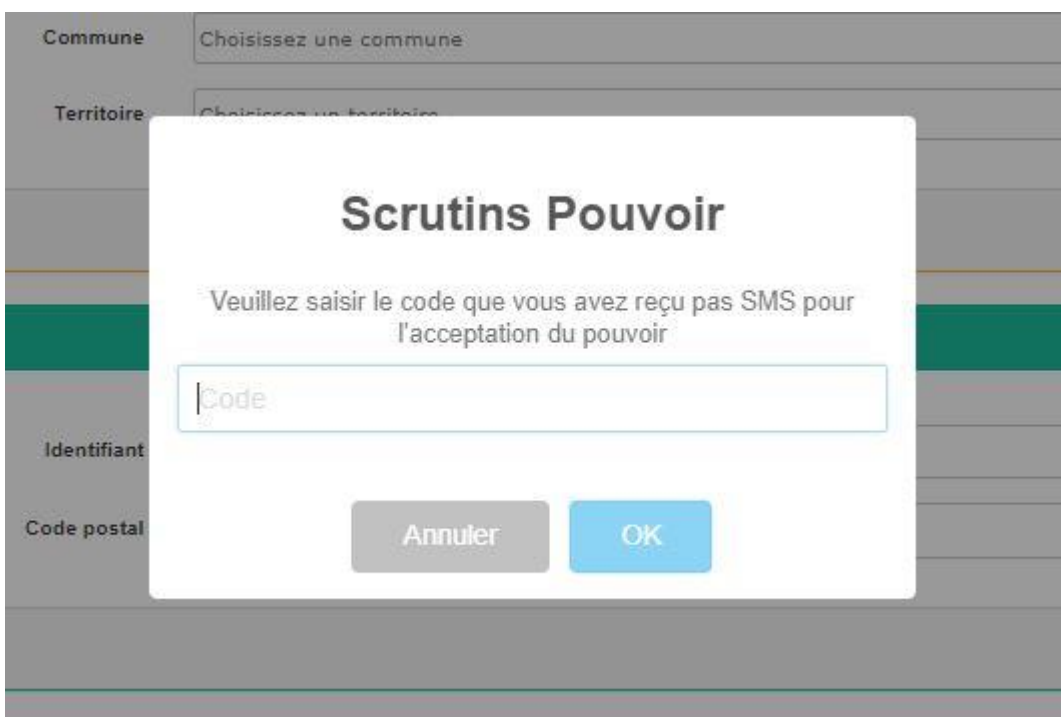
Ce message apparaît sur l'espace du bénéficiaire :

Pouvoirs reçus			
Mandant	Statut	Accepter	Refuser
[REDACTED]	En cours		

Le bénéficiaire doit **accepter OU refuser**.



Afin de sécuriser votre procuration, un code lui a été envoyé par SMS.




Commune Choisissez une commune

Territoire

Identifiant

Code postal



## Scrutins Situation

Votre acceptation a bien été enregistrée. Un courriel a été envoyé au mandant.

OK

**NOTE : Si le bénéficiaire n'a pas renseigné de numéro de téléphone, le code secret sera envoyé par voie postale à l'adresse renseignée lors de sa validation annuelle au permis de chasser.**

**Conformément aux textes en vigueur, vous avez jusqu'au 02 avril 2022 pour donner ou révoquer votre pouvoir.**

Vous avez donné votre pouvoir à un représentant de société de chasse ou à un chasseur individuel :

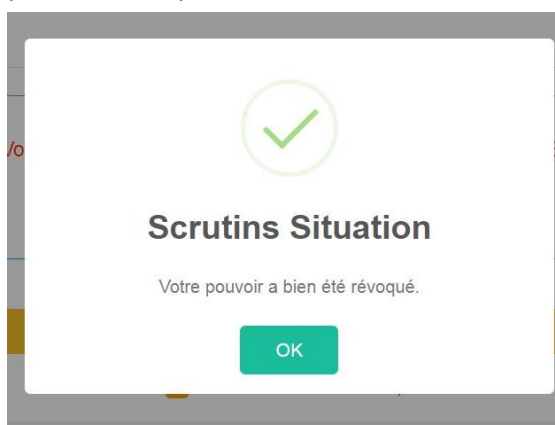
Vous êtes adhérent de la fédération.  
Vous avez donné votre pouvoir à [REDACTED] SOCIETE DE CHASSE [REDACTED]  
[REDACTED]  
Vous ne pouvez pas participer au scrutin.  
Votre nombre de voix : 0

Vous pouvez laisser votre voix à l'adhérent territorial ou à l'adhérent chasseur concerné OU BIEN vous avez la possibilité de révoquer votre pouvoir jusqu'au 02 avril 2022 inclus, de manière anonyme, et donc de récupérer votre voix pour voter.

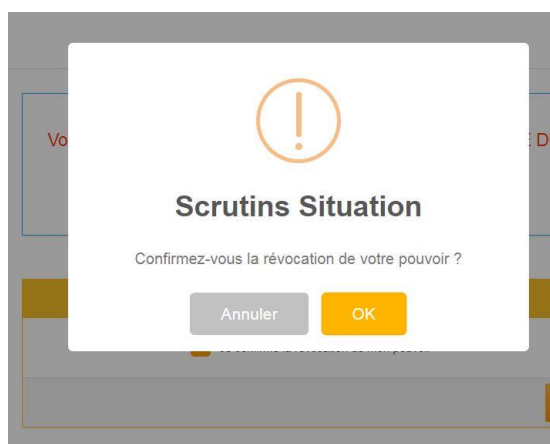
Si vous souhaitez révoquer votre pouvoir, cliquez sur « je confirme la révocation de mon pouvoir » et validez.



Confirmez la révocation de votre pouvoir en cliquant sur « OK » :



Cliquez sur à nouveau « OK » :



Si le message suivant s'affiche : « *Nombre maximum de voix atteint par ce territoire. Il ne peut plus accepter de nouveau pouvoir. Veuillez désigner un autre bénéficiaire ou voter vous-même.* » le mandataire ne peut plus recevoir de procuration car son plafond est atteint. Vous devez donc choisir un autre bénéficiaire.

Pour toutes questions : 04 42 92 16 75 ou [contact@fdc-13.com](mailto:contact@fdc-13.com)